

Mesdames et Messieurs les riverains
du parking Cassin, les parents et
les personnels de collège René Cassin

Nos réf : FM/DC/SD

Loos-en-Gohelle, le **06 FEV. 2024**

Objet : travaux de déconnection
des eaux pluviales du parking Cassin.
Affaire suivie par Didier CARON
Directeur des Services Techniques

Madame, Monsieur,

Sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin, les réseaux d'assainissement sont majoritairement de type unitaire, c'est-à-dire que les eaux pluviales et les eaux usées sont collectées dans un même tuyau, jusqu'à une station d'épuration. En temps de pluie, les eaux pluviales en grande quantité viennent saturer le réseau et peuvent générer des inondations par débordement du réseau et des déversements au milieu naturel par des points de délestage situés sur le réseau appelé déversoir d'orage.

Il est donc primordial de réduire la quantité d'eau de pluie qui rejoint le réseau d'assainissement.

A Loos-en-Gohelle, un projet de déconnection des eaux pluviales est prévu prochainement au niveau du parking du collège René Cassin. Les travaux démarreront la semaine du 26 février pour une durée d'environ 3 semaines. Des places de stationnement seront donc inaccessibles durant les travaux, mais le sens de circulation sur le parking sera maintenu (en jaune) ainsi que l'accès à l'espace clôturé. Il faudra toutefois être vigilant car il y aura une circulation d'engins (tracé rouge).



Ce projet, d'un montant de 141 000 € TTC, va permettre de collecter les eaux pluviales de l'ensemble du parking, soit une surface d'environ 2 000 m². Ainsi, pour une pluie de 50 mm, ce sont 100 m³ qui ne rejoindront plus le réseau d'assainissement. Le projet prévoit la pose de caissons d'infiltration à hauteur de 113 m³, sous le parking. Une aide financière a été demandée à l'agence de l'eau Artois Picardie.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au Centre Technique Municipal au 03 21 28 40 58.

Comptant sur votre compréhension et vous souhaitant bonne réception de la présente,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Francis MARECHAL



Francis Marechal